LANCEMENT DU COMITÉ D'ACTIONS CITOYENNES (CAC)

DOSSIER DE PRESSE - OCTOBRE 2020

DE L'AMBITION POLITIQUE AU CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Une volonté de l'équipe municipale de créer 44 micro-quartiers autour des 44 groupes scolaires existant, lesquels, disposeront chacun d'un Comité d'Actions Citoyennes (CAC).

Une réduction du périmètre géographique permettant d'être au plus près des problématiques territoriales pour une meilleure efficacité de l'action publique (hyper-proximité)

LES OBJECTIFS

- Des comités issus d'une véritable initiative citoyenne, à laquelle la Ville apporte des outils (animations, connaissances des services,etc...) et un soutien dans la levée des obstacles à leurs projets
- Faire émerger et mettre en œuvre les projets des habitants de leur quartier, de manière opérationnelle, avec la facilitation des services de la Ville
- Etre acteur de son quotidien et de son cadre de vie, en apportant des connaissances vécues du fonctionnement de chaque quartier, débattant des solutions possibles pour améliorer la gestion de l'espace public par la Ville et ses partenaires.

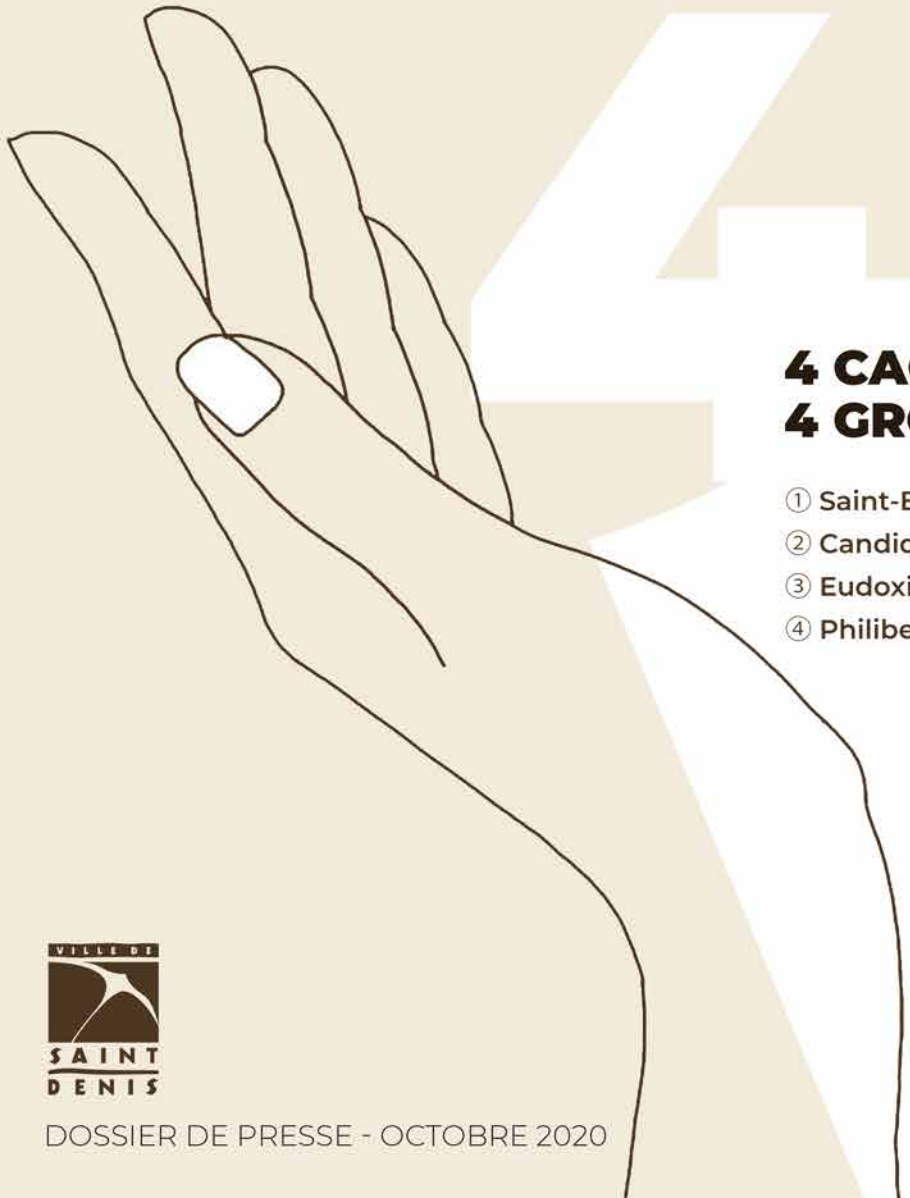

UN PÉRIMÈTRE RESTREINT D'EXPÉRIMENTATION

4 CAC À EXPÉRIMENTER SUR 4 GROUPES SCOLAIRES

① Saint-Bernard à la Montagne
② Candide Azéma aux Camélias
③ Eudoxie Nonge au Chaudron
④ Philibert Commerson à la Bretagne

Ces quatre situations de citoyenneté contrastées permettront d'enclencher l'émergence des CAC selon des méthodologies adaptées qui pourront ensuite être élargies aux autres micro-quartiers de la Ville de Saint-Denis.
Cette phase expérimentale démarrera dans le courant du dernier trimestre 2020. Elle s'accompagnera d'une évaluation tout au long du processus avec un bilan à la fin du premier semestre 2021, puis un suivi des CAC sur toute la durée du nouveau mandat.

4 SCÉNARIOS D'EXPÉRIMENTATION

① **La Ville laisse la pleine liberté aux habitants** de définir l'organisation et le fonctionnement du CAC.
② La Ville désigne les membres du CAC et **définit son mode de fonctionnement.**
③ La Ville désigne les membres du CAC et l**aisse la liberté aux membres du CAC** de définir son fonctionnement.
④ **La Ville tire au sort les membres du CAC** et laisse la liberté aux membres du CAC de définir son fonctionnement.

3 AXES DE TRAVAIL : LA CULTURE, LE CADRE DE VIE, LE SOCIAL

LES CITOYENS

- Habitants du quartier
- Groupe scolaire : association des parents d'élèves, conseil d'école
- Associations du quartier
- Commerçants, artisans, professions libérales...
- Conseils citoyens
- Séniors

LA COLLECTIVITÉS

- Élus CAC

CAC

Outre les membres de droit, des intervenants peuvent participer aux réunions : services thématiques de la Mairie de St-Denis, formateurs, partenaires extérieurs, AMO, etc...

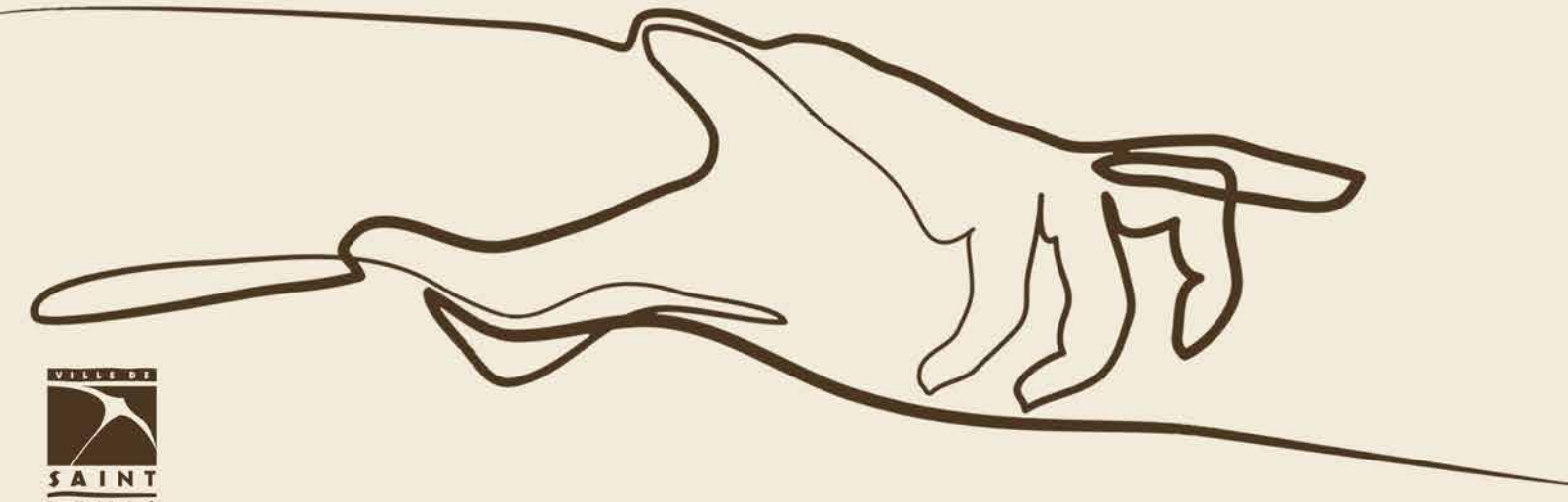

VILLE DE SAINT DENIS

UNE AMBITION AFFIRMÉE

L'ambition affirmée de la Ville de Saint-Denis est la mise en oeuvre des Comités d'Actions Citoyennes en lieu et place des Conseils de Quartiers existant, dans un territoire dont les enjeux de transitions (sociale, sociétale, économique, démographique, environnementale, énergétique, alimentaire...) sont fondamentaux.
C'est donc à travers l'ancrage territorial de ces CAC, que se pose la question de la territorialisation de l'action publique, entendue comme la définition localisée de solutions publiques apportées à des besoins locaux.

Quatre schémas de fonctionnement seront mis en œuvre pour cette expérimentation, un par CAC. Les variantes pourront être le fonctionnement en collèges, la désignation des conseillers, ...
Il s'agira de pouvoir identifier les leviers et les freins structurels pour soutenir l'engagement et la motivation des citoyens à penser la vie de leur quartier et à y contribuer de manière régulière.

Grâce à l'accompagnement du CNFPT et de l'Université de La Réunion, dans une démarche de recherche-action, nous mettrons en place une batterie d'indicateurs qui seront régulièrement évalués pour :
Poser le cadre de l'émergence des autres CAC
Suivre dans la durée l'impact des CAC sur l'émergence des initiatives citoyennes

Cette phase expérimentale démarrera dans le courant du dernier trimestre 2020. Elle s'accompagnera d'une évaluation tout au long du processus avec un bilan final à la fin du premier semestre 2021, puis un suivi des CAC sur toute la durée du mandat.

Déclinaison opérationnelle du Scénario n° 4 : Philibert Commerson - La Bretagne

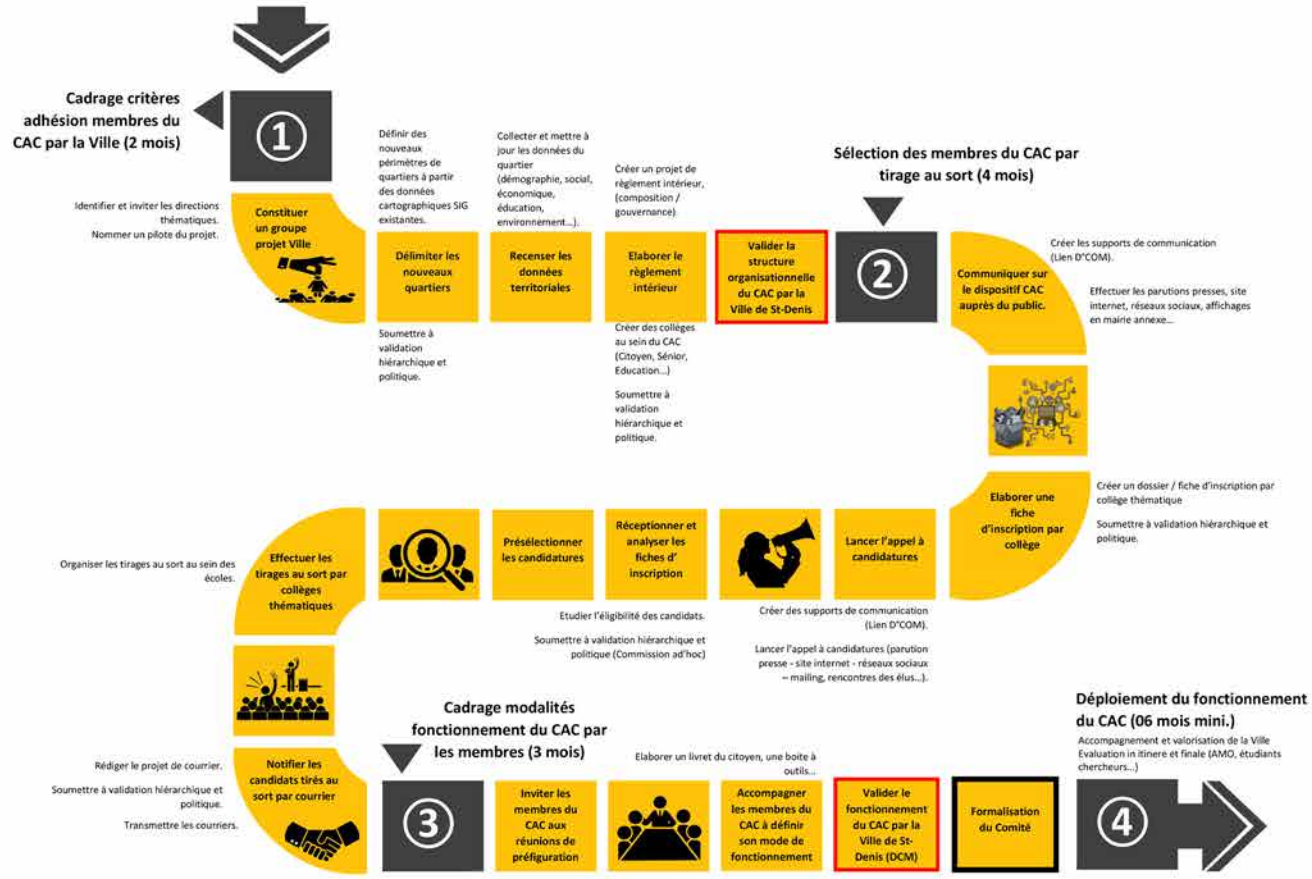

Déclinaison opérationnelle du Scénario n° 3 : Saint-Bernard - La Montagne

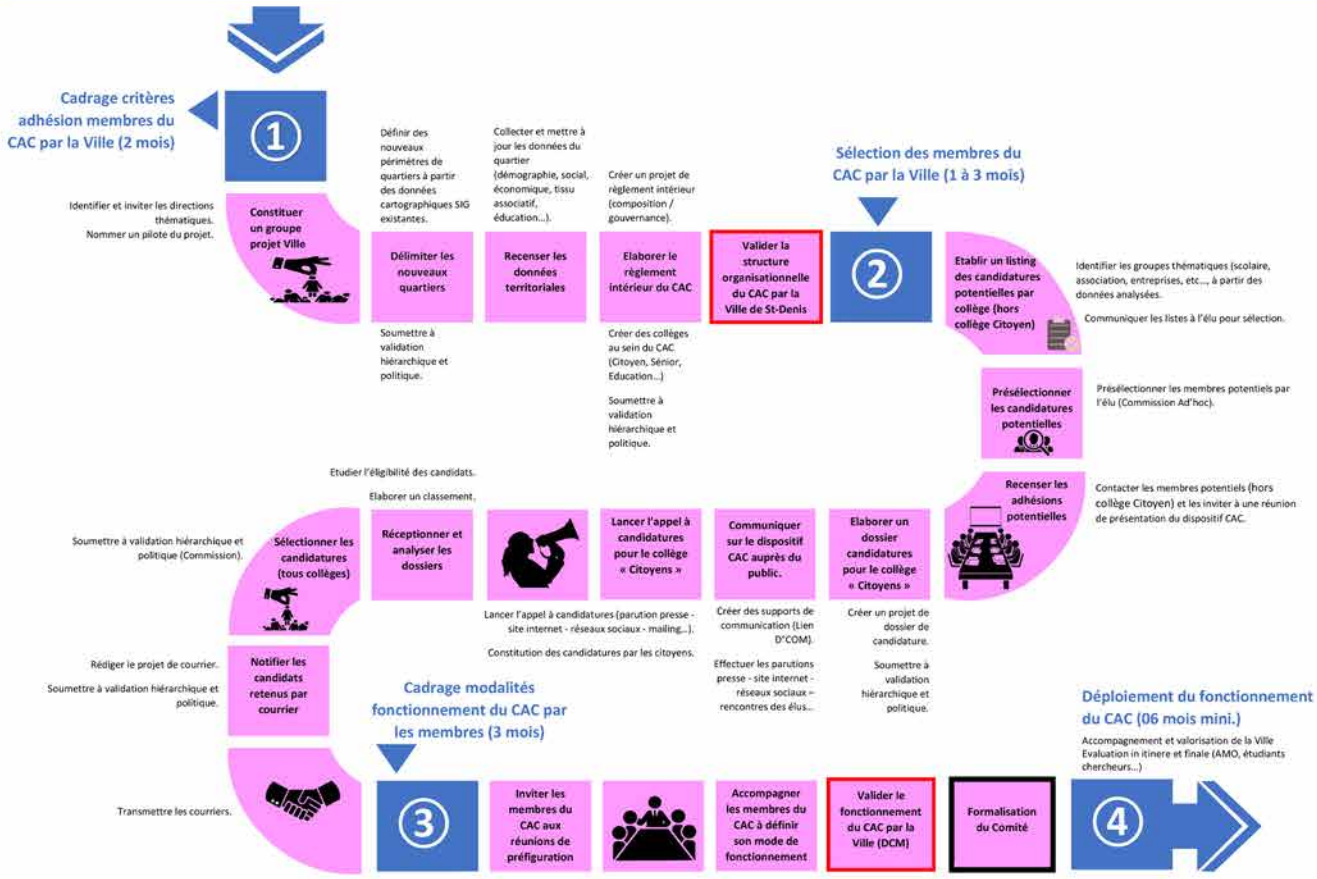

Déclinaison opérationnelle du Scénario n° 1 : Candide Azéma - Les Camélias

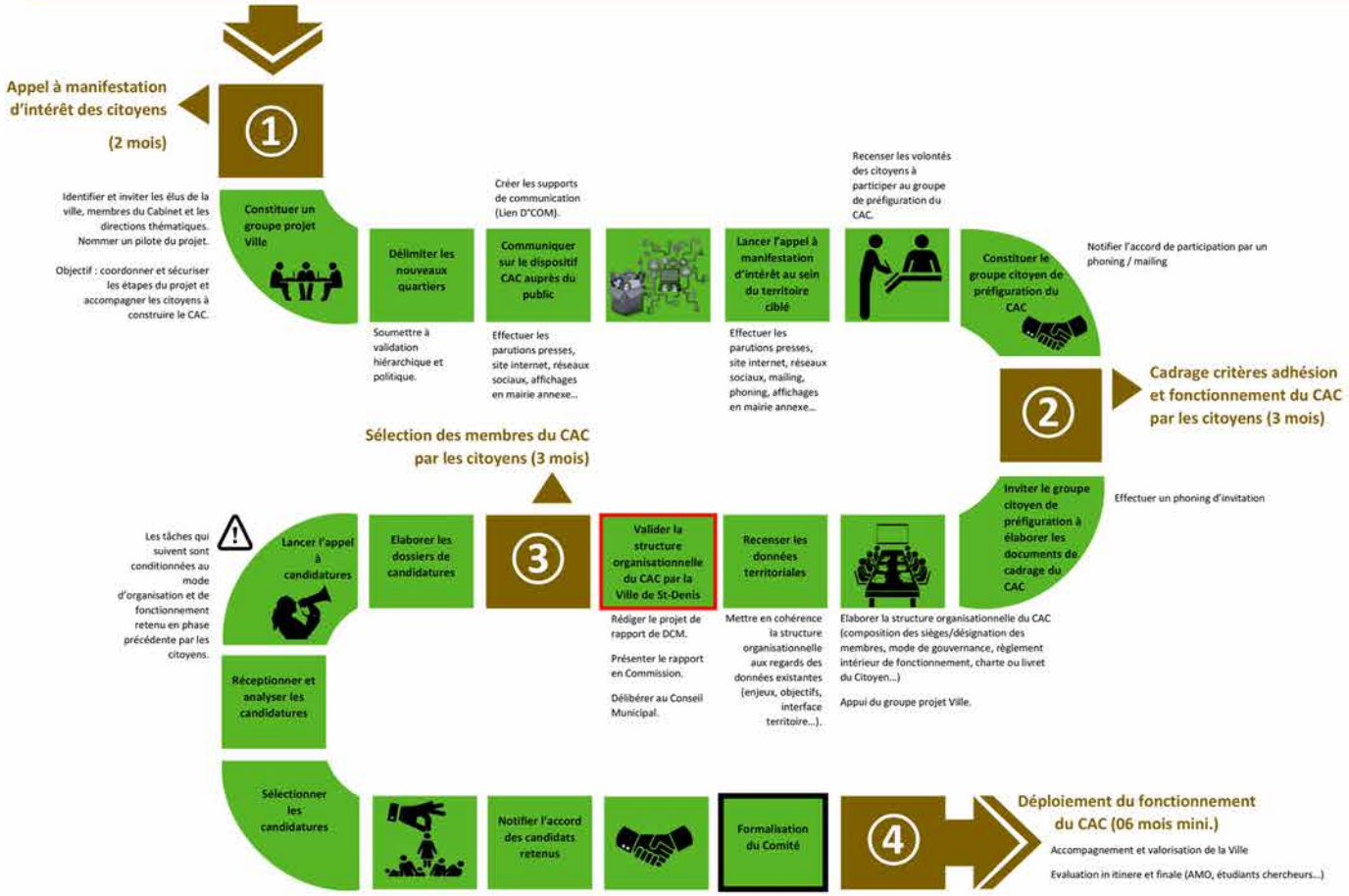

Déclinaison opérationnelle du Scénario n° 2 : Eudoxie Nonge - Chaudron

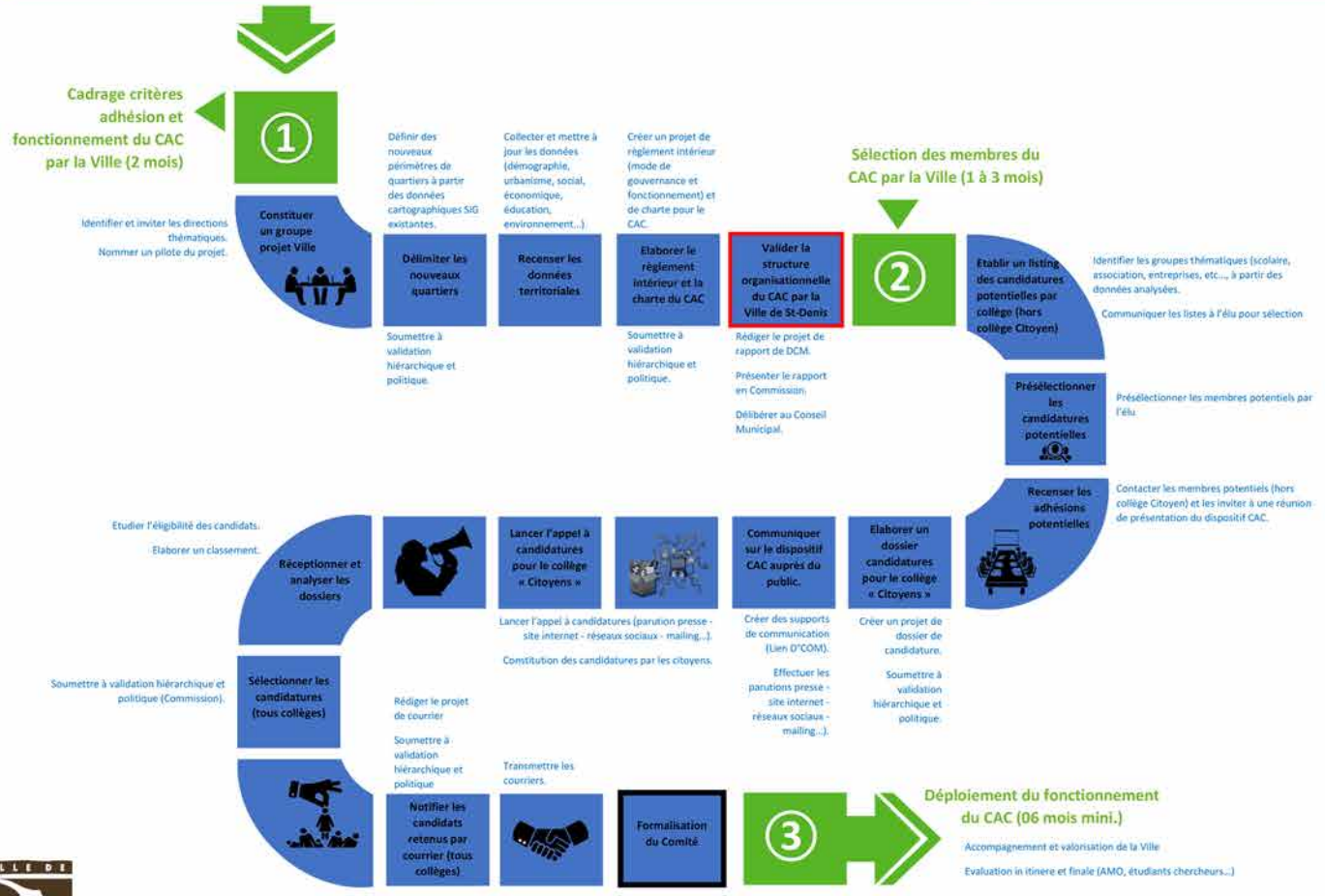

VILLE DE SAINT DENIS

DOCUMENT DE TRAVAIL

Comités d'Action Citoyenne : pour plus de démocratie participative !

Rapport n° 20/4-004 - Comité d'Action Citoyenne (CAC)

Permettre au citoyen de **prendre part à la vie publique** en dehors des périodes électorales est une ambition portée par la Ville de Saint-Denis depuis 2008. Ainsi, divers dispositifs ont été créés comme le Conseil des Sages ou encore le Conseil des Jeunes.

Par ailleurs, des dispositifs de démocratie participative ont été implantés dans les différents Quartiers de la ville : en 2014, cinq Conseils citoyens sont venus compléter ce panel.

Au fil du temps, la Ville a souhaité renforcer ces instances avec notamment l'attribution progressive d'une enveloppe budgétaire pour permettre des travaux de proximité. La dimension démocratique a été également accentuée avec le tirage au sort des Conseillers.

Ces instances ont permis à des citoyens de **s'impliquer sur les problématiques de la Ville et notamment de leur cadre de vie et plus globalement de devenir acteurs de leur quotidien**.

Aujourd'hui, Saint-Denis va encore plus loin, en plaçant la participation citoyenne au coeur du projet municipale. Pour cela, nous nous dotons d'outils, qui permettront de mobiliser dans la durée les citoyens, y compris les publics les plus éloignés des sphères de décision.

Cette ambition s'inscrit dans les demandes légitimes des citoyens, pour plus de démocratie participative.

Aujourd'hui, forte de son expérience sur le terrain et en lien avec le projet d'**hyper proximité** porté par l'équipe municipale, la Ville de Saint-Denis met en place des nouvelles instances de démocratie participative : les Comités d'Action citoyenne renforcés (CAC)

Objectifs :

Dans un soucis d'hyper proximité, les CAC seront organisés autour de 44 groupes scolaires que comptent la Ville. Cet échelon permet de les inscrire directement au coeur de la vie quotidienne des Dionysiens.

Ces instances seront animées par les objectifs suivants :

- être issues d'une véritable initiative citoyenne à laquelle la Ville apporte des outils (animations, connaissances des services...) et un soutien dans la levée des obstacles à leurs démarches ;

- faire émerger les préoccupations des citoyens dans et pour leur Quartier avec la facilitation des services de la Ville et de ses partenaires ;

- reconnaître et prendre en compte l'expertise citoyenne et le savoir usager ancrés dans le territoire pour la définition des politiques publiques de proximité.

Expérimentation

Pour permettre aux citoyens de définir eux-mêmes le fonctionnement des CAC, nous avons choisi de mettre en place une réflexion partagée, qui prendra la forme d'une **expérimentation, déployée dans un premier temps, sur 4 comités**. Cette

expérimentation permettra d'optimiser le fonctionnement des CAC pour envisager une généralisation sur l'ensemble des groupes, le plus spot possible.

Nous avons souhaité mener l'expérimentation au sein de quartiers présentant des caractéristiques socio-économiques variés, en sélectionnant les **4 micro quartiers** suivants : Saint-Bernard, Académie des Camélias, Eudoxie Nonge (Chaudron) et Commerson (La Bretagne)

Cela permettra d'**adopter la méthodologie des CAC en fonction de la réalité des habitants**. Dans chaque CAC, un schéma de fonctionnement sera testé, en faisant varié le fonctionnement en collège, le mode de désignations des conseillers...

Ainsi, nous construirons en lien avec les citoyens, l'outil le plus adapté, pour leur permettre de vivre leur engagement pour leur quartier. **Cette phase expérimentale démarrera dès le mois d'octobre** avec des bilans réguliers.

La composition des CAC sera représentative des acteurs présents sur le territoire (citoyens représentants des parents d'élèves, séniors, élus et services de la Ville, acteurs associatifs, économiques, etc.).

Conseil Municipal
4ème séance de l'année

Vendredi 25 septembre 2020
à partir de 17h00

LANCEMENT DU COMITÉ D'ACTIONS CITOYENNES (CAC)

DOSSIER DE PRESSE - OCTOBRE 2020